

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

PROCÈS-VERBAL de la septième assemblée régulière du conseil de quartier de Lairet, tenue le mercredi 14 septembre 2022 à 19h, au Centre communautaire Marchand, 2740, 2e Avenue

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

M. Simon Verret	Président
Mme Flora Charlet	Secrétaire
Mme Bianka Willard	Administratrice
Mme Claudette Arsenault	Administratrice
Mme Émilie Larochelle	Administratrice
M. Jacques Latulippe	Trésorier

ABSENCES

Mme Julie Poisson	Administratrice
Mme Julie Tremblay-Potvin	Vice-présidente
M. Yan Turgeon	Administrateur

Il y a quorum

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS

M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal Maizerets-Lairet
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultation publique
Mme Jackie Smith	Conseillère municipale de Limoilou

Outre les personnes mentionnées, 8 personnes assistaient dans l'assistance à la rencontre du 14 septembre 2022.

ORDRE DU JOUR

- 22-07-01 **Ouverture de l'assemblée**
- 22-07-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 22-07-03 **Période réservée aux conseillers municipaux**
- 22-07-04 **Période de question et de commentaires des citoyens**
- 22-07-05 **Consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier sur la vocation commerciale de la 1^{re} Avenue entre la 41^e Rue et la rue Godbout / chemin de fer (zone 17003Mb, modification R.C.A.1V.Q.465)**
- 22-07-06 **Thème du mois de septembre pour l'initiative Tague ton quartier : Quels types de commerces aimeriez-vous voir apparaître sur la 1^{re} Avenue?**
- 22-07-07 **Enjeux de quartier**
- 7.1 Sécurité routière
 - Micromobilité sur pistes cyclables
 - 18^e Rue
 - Traverse piétonne de la 4^e Avenue à la hauteur du parc Marchand
 - 7.2 Troisième lien
 - 7.3 Qualité de l'air
 - 7.4 Lairet en Fête
 - 7.5 Friche de la 4^e Rue
 - 7.6 Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Wilfrid Hamel–Laurentienne
 - 7.7 Priorités du conseil de quartier à l'intention des candidates et candidats à l'élection provinciale dans la circonscription Jean-Lesage
- 22-07-08 **Comités**
- 8.1 Comité-conseil « Mon environnement, ma santé »
 - 8.2 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles
 - 8.3 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU

- 8.4 Table de concertation vélo
 - 8.5 Table de mobilité des quartiers centraux
 - 8.6 Limoil’Air
- 22-07-09 **Période de questions et de commentaires des citoyens**
- 22-07-10 **Fonctionnement du conseil de quartier**
- 10.1 Adoption du procès-verbal de juin 2022
 - 10.2 Changement d’adresse du conseil de quartier avec le déménagement du bureau d’arrondissement de La Cité-Limoilou
 - 10.3 Correspondance
 - 10.4 Trésorerie
- 22-07-11 **Divers**
- 22-07-12 **Levée de l’assemblée**

PROCÈS-VERBAL

22-07-01 OUVERTURE DE L’ASSEMBLÉE

M. Simon Verret ouvre l’assemblée à 19 h. Il souhaite la bienvenue aux membres.

22-07-02 LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

M. Simon Verret fait la lecture de l’ordre du jour. Il propose d’adopter, au point 10.1, le procès-verbal de mai en plus de celui de juin. Il suggère, en outre, de prendre acte de la démission d’un administrateur au point *Fonctionnement du conseil de quartier*.

RÉSOLUTION CONCERNANT L’ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR DE L’ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Flora Charlet, IL EST RÉSOLU par le conseil d’administration et les membres

du conseil de quartier de Lairet d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 14 septembre 2022, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22-07-03 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX.

Mme Jackie Smith prend la parole. Elle mentionne :

- Que l'événement *Lairet en Fête* aura lieu le 24 septembre prochain dès 13 h, dans le parc de l'école Sainte-Odile. Elle invite les membres qui souhaiteraient être bénévoles lors de cet événement à communiquer avec elle.
- Que la Ville a demandé au CN, il y a un moment déjà, de procéder au déneigement de son passage à niveau. La municipalité a récemment relancé l'organisation. Selon M. Daniel Leclerc, le dossier serait toujours actif.
- La Ville rédige actuellement son Plan régional des milieux humides. Le conseil de quartier pourrait être appelé à produire un mémoire à cet effet.
- Qu'elle a suggéré que des toilettes publiques soient installées dans tous les parcs du quartier.
- Qu'elle a invité un citoyen inquiet des odeurs générées par l'usine de papier à communiquer avec le 3-1-1. Elle suggère aux membres qui constatent la présence d'hébergements touristiques de type Airbnb d'en faire de même.

M. Claude Villeneuve, pour sa part, explique que l'avis d'intention sur la modification du zonage de la 1^{re} Avenue, qu'il a déposé en collaboration avec Mme Jackie Smith, a été adopté. Le conseiller salue d'ailleurs le travail rapide et efficace de la Ville dans ce dossier. M. Villeneuve ajoute que plusieurs citoyens lui font part de leurs craintes relativement à la sécurité routière dans le quartier. À cet effet, il invite les résidents du secteur à formuler leurs demandes au 3-1-1, et à les acheminer à leurs conseillers municipaux au même moment.

M. Claude Villeneuve mentionne qu'un citoyen lui a fait part de sa suggestion d'éclairer le terrain de basket du parc Marchand le soir. Le conseiller, qui explique que le terrain du parc Bardy sera bientôt réaménagé, pense que celui du parc Marchand pourrait, lui aussi, être amélioré dans les

prochaines années. Il ne sera toutefois jamais éclairé en raison de sa proximité des propriétés voisines.

22-07-04 PÉRIODE DE QUESTIONS OU COMMENTAIRES DES CITOYENS

À la question d'une citoyenne, M. Claude Villeneuve répond que si le terrain de basket du parc Marchand n'est pas éclairé pour le moment, il profite tout de même de la lumière générale du parc. Peut-être pourrait-il être repositionné pour profiter d'un éclairage plus efficace.

Une citoyenne pense qu'une maison des jeunes pourrait être imaginée pour le quartier. Elle explique, en outre, que les écoles primaires ont été avisées du renouvellement de la subvention municipale pour les projets en lien avec la sécurité routière (3000 \$).

À la question d'une citoyenne, M. Daniel Leclerc mentionne que les mémoires qui ont été rédigés dans le cadre du PPU Hamel-Laurentienne n'ont toujours pas été déposés sur le site de la Ville. La citoyenne dénonce ce retard, qu'elle ne juge pas conforme à la Politique de participation citoyenne. Elle se demande également si les délais du PPU seront respectés. Il semblerait que l'échéancier soit encore réaliste (date visée : 4 octobre).

M. Claude Villeneuve mentionne que les travaux pour l'aménagement de la piste cyclable sur la 8^e Avenue commenceront bientôt. Des portions de l'artère seront fermées, à différents moments d'ici le début du mois octobre, entre de la 20^e Rue et la 19^e Rue.

22-07-05 CONSULTATION PUBLIQUE ET DEMANDE D'OPINION AU CONSEIL DE QUARTIER SUR LA VOCATION COMMERCIALE DE LA 1RE AVENUE ENTRE LA 41E RUE ET LA RUE GODBOUT / CHEMIN DE FER (ZONE 17003MB, MODIFICATION R.C.A.1V.Q.465)

Un rapport de consultation est annexé au procès-verbal. Les membres peuvent également le consulter sur le site Web de la Ville¹.

¹ <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/CPFichierAzure.ashx?Fichier=8eb1604c-a920-497d-9519-bd76fa46866d.pdf>

**22-07-06 THÈME DU MOIS DE SEPTEMBRE POUR L'INITIATIVE
TAGUE TON QUARTIER : QUELS TYPES DE COMMERCES
AIMERIEZ-VOUS VOIR APPARAÎTRE SUR LA 1RE AVENUE?**

M. Simon Verret présente le thème du mois de septembre de l'initiative Tague ton quartier. Rappelons que chaque mois, le conseil de quartier ajoute, sur une carte interactive, des punaises pointant des enjeux ou des souhaits pour des secteurs donnés, conformément à différents thèmes. Il invite les résidents de Lairet à consulter la carte, et à partager leurs idées avec le conseil de quartier.

22-07-07 ENJEUX DE QUARTIER

7.1 Sécurité routière

Micromobilité sur pistes cyclables

Mme Bianka Willard explique que la sécurité routière sur les pistes cyclables préoccupe certains citoyens. En effet, la vitesse des véhicules électriques qui circulent sur les axes cyclables peut parfois compromettre la sécurité des autres usagers. Elle pense que la Ville devrait réfléchir à une façon d'aménager les pistes cyclables ou de limiter la vitesse des bolides électriques de manière à faciliter le partage de la route et à assurer la sécurité de tous les usagers. Elle propose une résolution aux membres.

Les administrateurs pensent que la Ville devrait se pencher non seulement sur les enjeux associés aux mobylettes électriques, mais également à tous les autres véhicules électriques, comme les trottinettes.

Une citoyenne pense que les triporteurs et quadriporteurs, qui sont des aides à la mobilité, devraient être exclus de la résolution.

***RÉSOLUTION 22-CA-42 CONCERNANT LA MOBILITÉ SUR LES PISTES
CYCLABLES***

CONSIDÉRANT la popularité grandissante de la micromobilité,

CONSIDÉRANT le potentiel de dangerosité advenant une collision entre un engin électrique et toute personne,

CONSIDÉRANT la vitesse potentielle que peut atteindre la micromobilité,

CONSIDÉRANT que certains de ces véhicules de micromobilité sont beaucoup plus lourds que l'ensemble des autres utilisateurs,

CONSIDÉRANT que les pistes cyclables n'ont pas été conçues pour les utilisateurs de micromobilité.

SUR PROPOSITION DE BIANKA WILLARD DÛMENT APPUYÉE PAR ÉMILIE LAROCHELLE, il est résolu que le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet invite la ville de Québec à :

- Interdire l'accès aux mobylettes (scooters) sur les pistes cyclables en fonction de critères de sécurité associés à leur poids et à leur largeur, sauf les triporteurs et quadriporteurs;
- Limiter la vitesse à 30 km/h pour tous les utilisateurs des pistes cyclables et les parcs;
- Concevoir les nouvelles pistes cyclables pour qu'elles soient plus larges et en y incluant des zones de dépassements;
- Procéder à une campagne de sensibilisation sur les enjeux de sécurité auprès des utilisateurs de micromobilité;
- Accroître la surveillance et/ou la présence policière sur les pistes cyclables et les parcs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18e Rue

Les élus de l'arrondissement seront invités à participer à une présentation de l'avenir de la 18e Rue. Les conseils de quartier de Limoilou seront, par la suite, convoqués à une rencontre.

Traverse piétonne de la 4e Rue à la hauteur du parc Marchand

M. Daniel Leclerc fera le suivi de cette demande.

Le conseiller mentionne, en outre, que la Ville n'a pas l'intention d'installer un arrêt à l'intersection de la 2^e Avenue et de la rue de la Colombière. Elle entend toutefois réaménager cette intersection.

7.2 Troisième lien

Aucun suivi.

7.3 Qualité de l'air

Aucun suivi.

7.4 Lairet en Fête

L'événement aura lieu le 24 septembre prochain, au parc-école Sainte-Odile. Mme Flora Charlet invite les administrateurs qui souhaitent y représenter le conseil de quartier à communiquer avec elle.

7.5 Friche de la 41^e Rue

M. Simon Verret mentionne qu'il a assisté, en juin dernier, à une rencontre du conseil de quartier des Jésuites, qui s'intéresse, lui aussi, à l'avenir de la friche de la 41^e Rue. Le président explique qu'un échéancier pourrait être présenté aux citoyens à l'automne.

Une citoyenne aimerait qu'une mobilisation soit organisée autour de la friche, qui pourrait représenter un atout pour le quartier.

M. Claude Villeneuve rappelle que la friche représente 5 % à 10 % de la superficie totale du quartier. Son avenir méritera donc une grande réflexion citoyenne. Le conseiller mentionne que ces terrains pourront être voués à des usages récréatifs et résidentiels.

7.6 Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Wilfrid Hamel–Laurentienne

Pour le moment, l'échéancier proposé par la Ville devrait être respecté.

7.7 Priorités du conseil de quartier à l'intention des candidates et candidats à l'élection provinciale dans la circonscription Jean-Lesage

À la veille d'une élection, le conseil de quartier détermine ses priorités de façon à analyser, selon ses besoins, les plateformes des différents candidats. À ce sujet, M. Simon Verret propose une résolution aux membres.

RÉSOLUTION 21-CA-43 CONCERNANT LES PRIORITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET À L'INTENTION DES CANDIDATS ET CANDIDATES À L'ÉLECTION PROVINCIALE DANS LA CIRCONSCRIPTION DE JEAN-LESAGE

CONSIDÉRANT que plusieurs des dossiers prioritaires mis de l'avant par le conseil de quartier de Lairet au cours des dernières années interpellent le gouvernement provincial

CONSIDÉRANT le rôle du gouvernement provincial dans le développement du quartier à travers le financement de projets, les programmes d'infrastructures et l'encadrement législatif et réglementaire de certaines activités.

CONSIDÉRANT que les députés provinciaux sont un maillon essentiel de la démocratie locale et ont un rôle à jouer dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes de Lairet.

SUR PROPOSITION DE BIANKA WILLARD DÛMENT APPUYÉE PAR ÉMILIE LAROCHELLE, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration réitère les priorités du conseil de quartier de Lairet et invite les candidats et candidates à l'élection provinciale à les faire leurs :

- Réalisation d'une 2e phase du tramway sur la 1re Avenue du pôle d'échange Saint-Roch au Terminus Charlesbourg.
- Évitement de toute augmentation de la capacité autoroutière comme la construction d'une éventuelle sortie du tunnel Québec-Lévis dans Lairet ou à proximité, ou l'élargissement de l'autoroute Laurentienne par l'ajout de voies réservées.
- Amélioration de la qualité de l'air par la réduction de la pollution routière et de la pollution industrielle associée aux activités portuaires, notamment, pour respecter la qualité de vie dans notre secteur résidentiel.
- Transformation de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain au moins jusqu'à la rue Soumande, au mieux jusqu'à l'autoroute Félix-Leclerc.
- Aménagement d'un parc urbain, minimalement aménagé, dans le boisé du CN se trouvant entre l'école Saint-Paul-Apôtre et le U-Haul.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La résolution sera acheminée officiellement aux candidats. Elle sera également publiée sur la page Facebook du conseil de quartier.

Une citoyenne mentionne qu'un garage tout près de la bibliothèque, sur la rue des Ormes, occasionne odeurs et bruits. Elle explique que cette situation nuit à la qualité de vie dans le secteur. À la question de M. Claude Villeneuve, la citoyenne répond qu'à sa plainte, le 3-1-1 a répondu que la Ville ne pouvait rien faire pour elle comme le garage est réglementaire. Les conseillers invitent d'abord la citoyenne à suggérer aux propriétaires du garage de travailler la porte fermée et à communiquer une nouvelle fois avec le 3-1-1, après quoi ils feront le suivi du dossier.

Un candidat aux élections provinciales se demande si le projet d'aménagement d'un parc urbain dans le boisé du CN ne serait pas plutôt une responsabilité de

l'appareil municipal. Mme Flora Charlet se demande si le point reste pertinent. Mme Émilie Larochelle pense que cet élément devrait quand même figurer dans la résolution.

22-07-08 COMITÉS

8.1 Comité-conseil « Mon environnement, ma santé »

Le comité pourrait se réunir à nouveau à l'automne.

8.2 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles

Le comité, qui était en pause pour l'été, se réunira la semaine prochaine. Les membres auront l'occasion de visiter l'incinérateur.

8.3 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU

Mme Claudette Arseneault mentionne que ce n'est qu'en 2029 que les travaux du nouveau complexe hospitalier seront enfin terminés. Tandis que pavillon D sera inauguré à la fin de l'automne 2024, le poste de sécurité, lui, ouvrira ses portes à la fin du mois d'octobre. L'administratrice mentionne finalement que c'est le bétonnage, plutôt que la circulation des camions, qui fait l'objet de plaintes de la part des résidents des rues environnantes.

8.4 Table de concertation vélo

Aucun suivi.

8.5 Table de mobilité des quartiers centraux

Considérant la démission prochaine de M. Yan Turgeon, un nouvel administrateur devra représenter le conseil de quartier à ce comité. M. Simon Verret invite les membres qui souhaitent revêtir ce rôle à communiquer avec lui.

8.7

Limoil'Air

Il semblerait que des capteurs continuent à être installés dans le quartier.

22-07-09 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

Une citoyenne, représentante de l'une des écoles du quartier, se demande ce qu'il advient du comité pour la sécurité aux abords des écoles. Elle veut savoir si le conseil de quartier souhaite toujours faire partie du groupe. Mme Flora Charlet mentionne que M. Jean-François Vallée, qui avait tenté de

communiquer avec les établissements scolaires, a eu du mal à les rejoindre. C'est dans ce contexte que le projet a été mis sur pause. La citoyenne mentionne que les comités-écoles peuvent désormais prendre la place des établissements scolaires au comité. M. Simon Verret, qui a relancé les membres en mai ou en juin, propose d'essayer, une nouvelle fois, de communiquer avec les écoles.

À la question d'une citoyenne, M. Claude Villeneuve répond que la Ville soutient parfois financièrement les associations de commerçants au même titre que les SDC. Mme Jackie Smith mentionne qu'une nouvelle politique sera adoptée à cet effet.

M. Daniel Leclerc explique que la Ville, à une résolution adoptée par les membres, a répondu qu'elle n'entend pas, pour le moment, revoir les critères d'autorisation des projets des conseils de quartiers.

22-07-10 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

10.1 Adoption du procès-verbal de juin 2022

RÉSOLUTION 22-CA-44 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE MAI 2022

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arsenault, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'adopter le procès-verbal de l'assemblée de mai 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 22-CA-45 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUIN 2022

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arsenault, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'adopter le procès-verbal de l'assemblée de juin 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2 Changement d'adresse du conseil de quartier avec le déménagement du bureau d'arrondissement de La Cité-Limoilou

Comme le bureau d'arrondissement de la Cité-Limoilou déménagera en octobre au 550 rue du Pont, le conseil de quartier, lui aussi, devra changer d'adresse. M. Daniel Leclerc invite donc à procéder à ce changement tant à la caisse que sur les médias sociaux.

10.3 Correspondance

M. Simon Verret mentionne qu'un citoyen a manifesté son désir de s'impliquer comme administrateur au conseil de quartier.

10.4 Trésorerie

Le 14 septembre 2022, le solde du compte bancaire du conseil était de 6296,88\$.

RÉSOLUTION 22-CA-46 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE Mme Flora Charlet, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arsenault, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'autoriser le paiement de 105\$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée de juin 2022 et de 105 \$ pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée de septembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22-07-11 DIVERS

La coordonnatrice des Rendez-Vous Limoilou mentionne que son organisation entend mettre en branle quatre chantiers thématiques auxquels les membres du conseil de quartier seront invités à participer. Elle invite d'ailleurs les membres à assister à une assemblée citoyenne le 17 octobre prochain.

22-07-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION DE Mme Claudette Arsenault, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Tremblay-Potvin, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de lever l'assemblée à 21h41. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signé
Simon Verret
Président

Signé
Flora
Secrétaire

Charlet